

Le Fraterniste : organe de  
l'Institut général psychosique  
: revue générale de psychosie  
/ dir. Jean Béziat

Institut général psychosique (Aubervilliers, Seine-Saint-Denis).  
Auteur du texte. Le Fraterniste : organe de l'Institut général  
psychosique : revue générale de psychosie / dir. Jean Béziat.  
1913-10-10.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).



Paul PILLAULT, Administrateur

**REVUE GÉNÉRALE DE PSYCHOSIE**

Jean BÉZIAT, Directeur-Gérant

BUREAUX DE PARIS :  
Paul NORD : Société Française Universaliste  
86, Boulevard de Port Royal, V°

ABONNEMENTS  
pour la France et les Colonies  
UN AN. 6 Fr. 50  
6 MOIS. 3 Fr. 50

DIRECTION & ADMINISTRATION  
4, Avenue Saint-Joseph — Faubourg de Valenciennes  
— DOUAI (Nord) —

ABONNEMENTS  
pour l'Étranger  
UN AN. 8 Fr. 50  
6 MOIS. 4 Fr. 50

BUREAUX DE LYON (Rhône) :  
M. BOUVIER, Magnétiseur-Guérisseur  
12 bis, Rue Sébastien Gryph, 12 bis

ÉTUDES SCIENTIFIQUES, ÉCONOMIQUES & SOCIALES. — PSYCHISME, OCCULTISME, PACIFISME, FÉMINISME, PSYCHOLOGIE

## RÉFLEXIONS

Parce que nous voulons établir, par la compréhension des Lois de la Nature d'où résulte la Vie, le bonheur des masses qui souffrent de leur ignorance et du doute qu'en découle ; parce que nous voulons décider les humains à méditer sur le problème vivant qu'ils sont afin de leur faire trouver la lumière et la route ; parce que nous voulons donner aux hommes la quiétude et décapler leur énergie, leur ardeur par la certitude qu'ils acquerront que rien ne finit à la mort et que tout effort de notre vie d'incarnation compte dans la Grande Balance Universelle et que rien n'est perdu ; parce que nous voulons de plus en plus tremper les courages, attendre que rien n'exalte et ne console autant que de savoir que se présente à nous l'éternité ; eh bien ! parce que nous voulons tout cela — bien suprême — on nous ridiculise !...

Et tout cela n'est dû qu'à la jalousie, ce fléau des fléaux. Tout cela est l'œuvre néfaste de tous ceux qui ne peuvent nous égaler et en faire autant que nous. Ils envient la force puissante qui nous sature de méditation et de compréhension et, furieux de leur médiocrité sur ce point, ils trouvent plus facile de critiquer en nous vilipendant parfois, tandis qu'il serait noble de discuter pied à pied sur notre terrain.

Les malheureux ! Combien grande doit être leur souffrance et combien devons-nous les plaindre ! S'ils comprenaient, une fois pour toutes, que ce n'est point notre bonheur que nous recherchons ; s'ils pensaient que le succès qui nous arrive ne nous enorgueillit point, mais que la saine joie qu'il nous procure n'est faite que d'espoir ; s'ils savaient que cet espoir est celui de voir un jour tous les hommes nous comprendre afin qu'ils trouvent le repos de leur âme et le bonheur aussi, ils cesseraient leurs critiques...

Il est vrai qu'à ce moment béni, la Connaissance aura fait place à l'ignorance et nous n'en sommes point là.

JEAN BÉZIAT.

## Avis important

En présence de certains faits regrettables qui nous ont été signalés et pour éviter leur fâcheux retour, nous prions tous ceux de nos abonnés ou amis qui seraient sollicités pour un prêt ou un secours, sous quelque prétexte que ce soit, d'en aviser aussitôt la Direction.

Nous ne permettons à personne de se servir du couvert du «Fraterniste» pour des opérations de ce genre.

## IL Y A BIENTOT 2.600 ANS LES GRANDS INITIÉS

**Tous se ressemblent : ils prêchent tous l'amour du prochain**

**Le prince Gautama dit «Le Bouddha»**

La compréhension du mécanisme et du fonctionnement du Cosmos (métaphysique) est plus ou moins marquée selon les individus. Ceux qui arrivent à voir très clair dans ce domaine, pour la plupart pourtant mystérieux, sont de grands initiés : des INITIÉS. Ils perçoivent directement à la SOURCE. Ils ressentent en leur esprit la VÉRITÉ et n'ont aucunement besoin de lectures philosophiques ou métaphysiques pour les aider dans leur compréhension.

Tous sont des primitifs à ce point de vue. C'est la NATURE qui pour eux est le seul livre ouvert et ils comprennent SON MOTEUR.

JEAN BÉZIAT.

La religion bouddhiste rose actuellement un bon tiers de l'humanité. Elle est plus vieille que le Christianisme. Elle a 600 ans de plus, mais comme on en pourra juger, par la lecture ci-dessous, christianisme et bouddhisme ont énormément de points communs tant il est vrai que l'INITIATION ne peut être qu'UNE la VÉRITÉ n'étant QU'UNE.

Ayant reçu de Suisse une carte postale au dos de laquelle se trouvaient les principes du Bouddha, nous les reproduisons ci-dessous :

À un V.P. siècle avant Jésus-Christ et à l'âge de 50 ans, le Prince Hissou Gautama, d'origine du Royaume des Lakyas, renonça au trône ; puis, sans être ni repus, jusqu'à sa mort, à l'âge de 80 ans, et sous le nom de Bouddha, il consacra sa vie au soulagement des souffrances de son prochain et à l'enseignement de sa doctrine : doctrine à laquelle se rattache, actuellement, le Tiers de l'Humanité.

Le Bouddha n'a cessé de répéter qu'il n'était point un Dieu, mais bien un bonhomme, arrivant au Nirvana, et établissant son Prochain.

La Loi de l'Univers, la Condition des Existences, c'est la Souffrance.

La cause de la souffrance, c'est l'ignorance de la Loi, c'est le Désar de l'Existence.

La lutte contre le Désar de l'Existence, la lutte contre le Mal, achève à la Perfection.

La Perfection, c'est l'Extinction du Désar de l'Existence, l'Extinction du Mal, c'est la Loi et la fin de l'Évolution, c'est le Nirvana.

Ce mot là, mon frère, dans la Souffrance, c'est la Loi, dans toute la Pureté de leur Sein, les quatre Vérités fondamentales de la Doctrine et de l'Enseignement du Bouddha.

La loi, mon frère, est l'Indivisible et Égale pour Tous, nul n'échappe à la Loi. La Perfection seule affranchit de la Loi. Le Bouddha a enseigné, mon Frère, que par le fait de la longue série de ses Existences, de ses Réincarnations, successivement Purifiantes, comme conséquence de sa Propre Volonté, de sa Propre Lutte contre le Mal, chaque Être finit par arriver au Terme de son Évolution, à l'Extinction du Mal, à l'Extinction du Désar, à l'Extinction de la Souffrance, à la Perfection, à l'Affranchissement de la Loi, au Nirvana.

Tout Être qui a fini par vaincre le Mal en lui-même, le Bouddha a dit, mon Frère : Qu'il a suivi la Voie de l'Évolution, la Voie de la Rose :

1. Qu'il a compris la Loi ;  
2. Que ses pensées ont été Pures ;

3. Que ses Paroles ont été Pures ;  
4. Que ses Actes ont été Pures ;  
5. Qu'il a subverti à sa vie par des Moyens Pures ;  
6. Que ses efforts ont été Pures ;  
7. Que sa méditation a été Pures ;  
8. Que sa Concentration a été Pures ;

Cet Être là, mon Frère, a déjà achevé de parcourir la Spirale cosmique de ses Existences et de son Perfectionnement ; il a la Connaissance ;  
Il est évolué, il a abouti à la Perfection, il est affranchi de la Loi, il n'a plus besoin d'être ni se tendre, puis, il est arrivé au Nirvana.

Voilà, mon frère, dans toute la Pureté de leur Sein, quelques uns des Préceptes du Bouddha, méditez-les :

Renoncez à toi-même, mon enfant, mais chéris ton Prochain ; mets le sur la voie de la Rose ; pour Lui aussi, fais tourner la Rose ;

Ne laisse point se couler le sang avant d'avoir soulagé celui qui souffre ; évite les larmes de celui qui pleure ;

Sois pour l'ennemi, comme le bras de saint, qui parvient même à la hache qui le coupe ;

Sois la propre Religion et respecte la Religion d'autrui ; l'union protège de toute Religion est de consoler au lieu ;

Honore la Femme ; élève-la à toi ; élève-toi à elle, sois bon pour les animaux, eux souffrent aussi ;

Tu es libre, mon enfant, dans la mesure où tu le sens libre et tu es maître, ce que, toi-même, tu es fait dans le passé ;

Prépare, maintenant, les Existences futures. Si tu ne comprends plus, mon enfant, si tu ne ris, si tu ne dis : je crois, l'accepte ; mais : Médite la Loi ;

Et donne à manger à l'homme qui a faim, plutôt que de raisonner de ce qui est inconnaisable, mon enfant ;

Ne l'œuvre point fa paralyserais ton pouvoir de Volonté ; tu retarderais ton Évolution, tu ferais Mal ;

Le Mal, mon enfant, c'est tout ce qui peut retarder son Évolution et celle du prochain ;

Remarque en passant que le Bouddha a dit : « Ne l'œuvre point fa paralyserais ton pouvoir de Volonté, tu retarderais ton Évolution, tu ferais mal ;

Or, bien des protestants, pour ne point dire tous, mènent une formidable campagne anti-alcoolique bien que, disent-ils, il ne soit point question de cela dans la Bible (Voir en première page de notre numéro 148 du 20 septembre 1913, l'article de Madame Jupin à ce sujet) ;

Ils seront sans doute contents d'apprendre, s'ils ne le savent déjà, que 600 ans avant Jésus Christ, le Bouddha a parlé contre l'ivresse. Il nous a semblé intéressant de le faire observer.

Autre réflexion : Quand on comprend toute la beauté des paroles de ces grands initiés ; quand on ressent, en soi-même, le pourquoi on est, la raison de la Vie ; quand on conçoit l'Infinité, le cycle, la Rose ; quand on se rend pleinement compte que le seul but à poursuivre c'est le seul désir de l'extinction d'être ; que peut valoir à côté, la pauvre, la médiocre science matérialiste du moment, esclavage du relatif, du par rapport et ignorant l'absolu, le But ? ? ? S'acharner à guérir les corps, tous jours fugaces, qui asservissent, c'est peu, c'est mesquin,

## CONSTATONS

Tout le monde, quand on parle d'hypnotisme, écoute. C'est intéressant...

Mais si vous parlez d'occulte, de psychosie, il n'y a plus rien de fait... Cependant, il est facile d'ajouter : Vous croyez aux hypnotiseurs ? Eh bien ! sachez qu'il existe dans l'espace des forces hypnotisantes pour l'humain (psychosies).

Il n'est pas une famille qui n'ait une histoire d'outrage tombé à nous conter. Mais voilà ! on ne s'explique pas la chose et alors tout cet amas de preuves finit par tomber dans l'eau... Mais les temps changeront. Nous le désirons trop ardemment et un désir est toujours une chose en voie de réalisation.

J. B.

## LA MEDIUMNITÉ DE M<sup>lle</sup> TONGLET

M. L. Wibin, directeur de notre confrère : « Le Courrier Spirite belge », nous apprend que M<sup>lle</sup> Tonglet le très intéressant médium de Bruxelles fait maintenant ses séances médiumniques de la main gauche, et les yeux bandés.

Elle va même essayer de produire deux dessins à la fois, un de la main droite, l'autre de la main gauche.

M. Wibin nous tiendra au courant.

\*\*\*\*\*

## Pas mal !...

**Madame Huguet et son amende (?)**

Nous avons appris qu'une guérison bien connue à Tours : Madame Huguet avait été attaquée par le syndicat des médecins.

Le tribunal l'a condamnée à 50 fr. d'amende AVEC Sursis.

Elle a bénéficié de la loi Bérenger tout bonnement parce qu'elle a guéri femmes et enfants de juges et en présence du fonctionnement stupide de la loi d'une part et d'autre part des cures obtenues par le magnétisme, on se demande par quelle aberration la société continue à condamner ses bienfaiteurs.

Serait-ce parce qu'à la chambre, les docteurs sont en grand nombre ? O, sainte spéculative devant toi, je me prosterner ! Et toi, peuple continue à souffrir, tu es la bonne bête.

Attention, toutefois, que la bête ne se réveille, à force...

\*\*\*\*\*

## Aimez-vous les uns les autres

comparativement à la compréhension du but à poursuivre et à atteindre. Piètre science matérialiste du moment, tu ignores encore tout de la noble science de l'occulte, de l'Initié.

JEAN BÉZIAT.

## SPIRITISME EXPERIMENTAL MATÉRIALISATIONS

Le samedi 27 septembre dernier, une vingtaine de personnes se sont réunies chez moi, pour assister à une séance de matérialisations, projetée quinze jours environ auparavant au cours d'une séance tout intime, sur les indications de l'Invisible et dans un but de fraternité.

Nous ne pensions pas, tout d'abord, que la séance soit destinée à la publicité en raison de son caractère purement privé. Mais les circonstances ont changé le jour même, en donnant à la réunion une allure expérimentale, accompagnée de résultats qu'il est de notre devoir de publier par pur respect de la vérité et sans autre parti pris que celui de l'impartiale recherche de la réalité des faits.

Notre attitude est déterminée par ce fait que le médium s'est spontanément offert au contrôle et s'appuie sur la constatation des phénomènes de matérialisation, sanctionnée par la signature de tous les assistants.

Toutes ces personnes affirment que Monsieur C. V. Miller s'est présenté chez moi, 22, rue Saint-André des Arts, place Saint-Michel, le samedi 27 septembre 1913, pour y donner une séance de matérialisations et qu'il s'est spontanément offert au contrôle.

A cet effet, il s'est déshabillé devant six personnes qui sont Messieurs Chevrel, Thureau, Drabry, le marquis de Grollier, le professeur Brun, venu exprès de Carcassonne et Paul Nord, qui l'ont examiné (1).

C. V. Miller a revêtu le pardessus de M. Drubay, sans remettre le pantalon. Puis il s'est dirigé vers la salle de séance, encadré et accompagné des 6 personnes sus-nommées qui visiteront minutieusement le cabinet, posé à un instant avant par MM. Martin, V. Charlier, et Paul Nord.

Disons tout de suite qu'il y eut même visite après la séance. Le cabinet fut aussitôt démonté, examiné pièce par pièce et le médium reconduit, encadré par les mêmes personnes qu'à l'arrivée pour aller se révéler.

Dans ces conditions, Miller fit changer de place deux ou trois personnes, pour harmoniser les fluides et la séance commença aussitôt.

Elle eut lieu en deux parties.

Pendant la première partie de la soirée, M. C. V. Miller est éveillé et placé en dehors du cabinet, auprès du premier rang des assistants. Il cause avec eux ou avec les apparitions qui se manifestent dès que la lumière est suffisamment diminuée, de façon toutefois à ce que la clarté soit suffisante pour voir l'heure à sa montre. J'ai regardé la mienne et j'ai pu la lire. Au cours de la séance, on demande d'ailleurs de l'augmenter ou de la ramener au point de pénombre. Ce sont des voix qui viennent du cabinet et qu'on localise assez vite, dès que l'entité psychique, qui interrompt ainsi l'assistance, la fait après avoir pris forme. On voit ainsi plusieurs entités prendre corps pour quelques instants, mais c'est

(1) M. Miller était sommairement vêtu, sans gilet ni caleçon, aussi fut-il rapidement dévêtu.

encore l'apparition, plutôt que la matérialisation proprement dite. Ce sont des fantômes d'une luminosité un peu vague, d'une teinte indéfinissable, à moins qu'on la qualifie de lunaire. On les aperçoit différemment selon l'acuité personnelle de chacun, la place que l'on occupe et l'endroit où se meut l'apparition. Les apparitions sont assez brèves pendant cette partie de la séance. Elles tentent généralement de dire un nom d'une voix plus ou moins mal assurée, ce qui est particulièrement intéressant quand on entend la voix se former graduellement, pour arriver au timbre normal dans la deuxième phase de la séance, avec des tonalités et des inflexions variées, outre le timbre masculin ou féminin.

Pour la seconde partie de la séance, M. C. Miller entre dans le cabinet où il se place sur la chaise en bois qui lui est destinée à cet effet et qu'il a d'ailleurs choisie, de préférence à un autre siège plus confortable.

Cette deuxième phase se subdivise elle-même, car le médium reste d'abord éveillé, causant avec les assistants ou les apparitions. Néanmoins, celles-ci se précèdent des qu'il est entré dans le cabinet pour acquiescer plus de netteté encore quand il s'endort, qu'il entre en transe. On l'entend alors parfois soupirer d'une certaine façon, qui fait croire qu'il souffre.

Au cours de cette dernière période de la séance, les voix nous demandent de faire la chaise chaque fois que les invisibles tentent de se rendre visibles par une vigoureuse intrusion dans notre plan. Nous y résistons ainsi se matérialiser les guides de Miller. Chaque manifestation était immédiatement précédée et comme annoncée et surtout suivie par une exquise émanation caractéristique d'odeur de santal. Nous yimes successivement apparaître une vingtaine de fantômes, parmi lesquels la négresse Betsy, qui demanda que l'on ouvre la lumière pour suivre la voie et qui s'éclipsa en exprimant un rire particulier que le mot un peu vulgaire : poudier, signifiait très bien. Ce furent également Star Eagle, un hindou d'une taille colossale, touchant le plafond et d'une carrure formidable ; le docteur Benton, Effiding, Molher Sadie, esprit solitaire qui protège tous ceux qui songent à lui le 27 de chaque mois, à midi.

Une entité, aussi colossale que Star Eagle, dit appartenir à l'antique dynastie des Ptolémées, Madame Monrois Vermont, qui a perdu son fils il y a peu, le voit se matérialiser, accompagné de Betsy.

A un moment donné les voix, les survivants nous disent que l'on va apercevoir une matérialisation, en même temps que le médium, ce qui a lieu, en effet.

Madame Pilet-Wil vient apparaître et saluer M. de Grollier, en s'efforçant de lui toucher la main, sans y arriver complètement.

Nous voyons les apparitions se former et se désagréger à quelques pas de nous et parfois tout près. Une boule fluide, d'aspect lunaire, sort du cabinet et s'agite EN DEHORS.



Au 2<sup>me</sup> CONGRÈS SPIRITE

Genève (9-14 Mai 1913)

Nous avons dit un mot, dans notre numéro 147, du 19 septembre, des idées de notre ami et collaborateur, M. Jean Solam, de Lyon.

Depuis, nous avons pu nous procurer son rapport au complet, et c'est pourquoi, par exception, nous faisons un retour en arrière pour en donner la publication intégrale aujourd'hui.

Voici ce rapport :

Messieurs,  
Mon intention ici a pour but de vous apporter le résultat de ma faible expérience en matière de propagande spirite. Etant donné depuis longtemps les moyens de répondre dans la société la haute morale de la science spirite, je crois que c'est par elle seulement que l'homme comprendra son rôle et ses devoirs envers la société, et que seule, elle peut diriger l'humanité vers un idéal supérieur qui, une fois établi, sera inévitable ; tout homme le portera en son cœur, l'aura comme l'âme de son être, comme condition expresse de sa vie. Cette morale présidera à tous ses actes et constituera la véritable religion de la conscience, ayant pour temple l'Univers, pour culte, l'amour du prochain, et pour prêtre Dieu. C'est pour répondre aux consciences que je me permets de vous communiquer les moyens qui me paraissent les plus pratiques, les plus directs pour toucher le public.

Un des plus puissants moyens, par ces temps de roulement perpétuel, c'est de lutter sur pied d'égalité, face à face avec cette décadence de la littérature, en employant les mêmes procédés, en plaçant à côté même de la plume, le becume écrivain. Je n'ai pas besoin d'insister pour vous faire comprendre contre quelle littérature il s'agit de lutter, elle s'étale comme une bête immonde sous nos pas.

Un seul moyen est à notre disposition, c'est le livre populaire philosophique, qui remplit le double but de relever la morale publique et de répandre la philosophie spirite. Établir un ouvrage résumant notre science, à un prix accessible à toutes les bourses, ne dépassant pas 0,65 ou 0,75 centimes voilà ce qu'il faut réaliser dans tous les pays du monde. Cet ouvrage, trait d'union entre le public et les œuvres des maîtres traitant la science spirite à fond, est indispensable à notre époque. Et voilà pourquoi j'ai fondé l'Œuvre Populaire d'Éditions philosophiques. Mes moyens sont limités, mais je remplis humblement mon devoir.

Quelques rapides explications vous permettront de faire la même œuvre si vous le désirez. Il faut être d'abord un homme sérieux, s'efforcer de comprendre les plus avancées et faire un livre de 6 à 10.000 exemplaires pour obtenir un prix minime. Quant à l'écoulement des ouvrages, il est rapide puisque le volume est mis directement en contact avec le public par l'intermédiaire des agences de journaux qui le déposent dans tous les dépôts et l'exposent dans toutes les rues. Pour être admis par les agences de journaux, cet ouvrage doit répondre aux conditions requises par la vente ; c'est à dire, être présenté avec une couverture en couleurs. Vous pouvez voir des exemplaires modèles de cet ouvrage à l'exposition tenue dans une annexe des locaux de ce Congrès.

Pour éviter la détérioration des exemplaires en retour, car il y a des retours, il sera bon de préserver l'ouvrage par une couverture parcheminée et transparente.

Par les mêmes procédés, des brochures à 0,10 pourront être diffusées avec succès. Pour mon ouvrage, la « Mort Valérie », il en a été vendu 5.000 exemplaires dans le courant de la même année et je n'ai employé que trois agences de journaux ; mais pour les brochures à 0 franc 10 la vente dépasserait certainement 30.000. On juge par là de l'importance de la propagande que nous faisons, car elle porte sur un public qui n'a aucune connaissance précise de nos enseignements, et nous attirons de nombreux adeptes. Un autre moyen non moins actif que les brochures et ouvrages populaires est la conférence et de journaux. On peut objecter les frais, mais une conférence bien annoncée à l'avance, 0,25 centimes par exemple, chaque assistant ayant droit en outre à une brochure de propagande résumant la doctrine.

Enfin, s'il y a nécessité absolue, le droit d'entrée peut être légèrement baissé ; mais qu'on y prenne garde, il s'agit d'éviter les abus et les allées et venues toujours prêts à saisir la moindre occasion pour nous accuser d'exploiter le spirite. Ici, comme en matière de médiumnité, nous devons faire preuve de plus grand désintéressement, afin de ne pas ouvrir une nouvelle voie d'abus et d'exploitation, qui pourrait devenir aussi préjudiciable et aussi scandaleuse que celle, provoquée par l'exercice de la médiumnité intéressée.

Je sollicite donc de votre part toute la science de labeur et d'efforts nécessaires pour constituer dans vos groupements ou sociétés des comités d'édition d'ouvrages populaires et de brochures de propagande destinés à être vendus par les messageries de journaux. Ces comités pourraient au même temps organiser deux grandes conférences publiques annuelles, non seulement dans leur lieu de résidence, mais encore dans les centres régionaux.

Nous aurons ainsi une activité constante, d'où sortiraient de nouveaux groupements, de nouveaux collaborateurs qui participeraient à l'œuvre commune. Comment hésiterions-nous à tenter cette organisation, quand à chaque instant nous nous rappelons l'organisation de la littérature universelle. Pourquoi l'exploiterions-nous pas la littérature philosophique populaire ?

Il ne manque pas dans nos rangs de personnes fortunées et de philanthropes qui pourraient donner leur aide dans cette voie, mais hélas ! ils comptent trop souvent sur leurs voisins pour leur laisser la besogne, et la plupart d'entre eux attendent patiemment que le mal accomplisse

son œuvre, et lorsqu'il les atteint directement ou indirectement, ils sont tout surpris de ses effets, ils s'étonnent qu'aucun obstacle ne lui ait barré la route, alors qu'ils sont les seuls responsables, puisqu'ils pouvaient l'empêcher eux-mêmes en bonne partie.

En ce qui concerne l'organisation des conférences publiques, une voie nouvelle vient de nous être ouverte par un créateur fécond qui nous a montré avec quelle simplicité on pouvait les organiser soi-même, sans avoir recours aux délibérations toujours longues des sociétés.

Cette dame organise elle-même sa conférence dans les villes où elle passe, se procure gratuitement ou en location une salle, en avise les groupements par convocations et le public par des affiches et par la presse. C'est ainsi que cet hiver, dans sept grandes villes de France, ont été faites des conférences. J'ai assisté à plusieurs d'entre elles, et j'ai pu constater leur succès et le vif intérêt que le public témoigne à l'étude approfondie faite du spirite.

Il y a là, il me semble, une voie tracée, un exemple à suivre, qui me remplit le cœur de joie et d'espérance, car ce moyen est accessible à tous les spirites qui comprennent les besoins de notre humanité. Je me suis moi-même engagé dans cette direction, j'espère que beaucoup feront de même, et qu'avant peu nous aurons l'immense satisfaction de voir se lever une multitude de nos frères qui, conscients des devoirs que leur imposent leurs connaissances, répandront à profusion dans la société la science spirite.

Voilà, en résumé, ce que dit l'« Astre » de février : être témoin, c'est être FRATERNISTE ; c'est savoir pratiquer la loi de l'Amour ; c'est être charitable ; c'est renoncer à tout sentiment de séparativité ; et ainsi de suite, en un mot, être « éternel ».

Le « Réformateur » dit à peu près la même chose avec d'autres mots : « Tolérer signifie avoir de l'indulgence, de la condescendance ». Et l'auteur cite, à l'appui de sa définition, un long passage de l'« Initiation », qui est d'ailleurs bon à méditer et à pratiquer :

« Apprends à souffrir avec patience les défauts et les faiblesses des autres, afin que les autres supportent aussi les défauts. Tu sais très bien dissimuler tes défauts et le discerner, et tu ne veux pas entendre les excès des autres. Il serait plus juste de l'accuser toi-même et d'excuser ton prochain. »

« Souvent c'est la passion qui nous ment et nous croyons que c'est le réel. Celui qui examine impartialement les motifs de ses actes ne juge pas si sévèrement ceux des autres. »

Le « Pensamento » de février tire, comme on dit, sur la même corde. Dans un article sur « Le culte de l'Amour et le sentiment de la séparativité », Angelo Jorge dit que nos sentiments profonds attirent vers nous des personnes de même nature dispersées dans l'éther ; les pensées nobles et élevées appellent les pensées nobles qui nous réconfortent et consolent l'existence. Dans la livraison de mars, le même auteur revient sur le même sujet.

ET M. ROUXEL AJOUTE :  
« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

Il n'y a pas qu'en France et en Angleterre, que le « Fraternisme » et la beauté morale qui s'abrite sous ce mot, fassent fortune.

Les grands journaux spirites américains avec lesquels nous faisons échange, suivent le mouvement avec un très vif intérêt.

La preuve nous en est fournie par le résumé qu'en donne notre distingué collaborateur et ami M. Rouxel, de Nantes, dans le dernier numéro de la Revue scientifique et morale du Spiritisme.

Ce sont principalement les revues : O Astro, O Pensamento et Reformador qui s'intéressent plus particulièrement à notre effort.

Voici comment s'exprime M. Rouxel.

Quand vous entendez beaucoup parler d'une chose, vous pouvez prédire à coup sûr qu'on la désire et que, par conséquent, on ne la possède pas. C'est ce qui arrive pour la tolérance dans les trois revues que nous venons de nommer — et d'ailleurs dans beaucoup d'autres — on prêche la tolérance et l'on combat la séparativité.

Voici, en résumé, ce que dit l'« Astre » de février : être témoin, c'est être FRATERNISTE ; c'est savoir pratiquer la loi de l'Amour ; c'est être charitable ; c'est renoncer à tout sentiment de séparativité ; et ainsi de suite, en un mot, être « éternel ».

Le « Réformateur » dit à peu près la même chose avec d'autres mots : « Tolérer signifie avoir de l'indulgence, de la condescendance ». Et l'auteur cite, à l'appui de sa définition, un long passage de l'« Initiation », qui est d'ailleurs bon à méditer et à pratiquer :

« Apprends à souffrir avec patience les défauts et les faiblesses des autres, afin que les autres supportent aussi les défauts. Tu sais très bien dissimuler tes défauts et le discerner, et tu ne veux pas entendre les excès des autres. Il serait plus juste de l'accuser toi-même et d'excuser ton prochain. »

« Souvent c'est la passion qui nous ment et nous croyons que c'est le réel. Celui qui examine impartialement les motifs de ses actes ne juge pas si sévèrement ceux des autres. »

Le « Pensamento » de février tire, comme on dit, sur la même corde. Dans un article sur « Le culte de l'Amour et le sentiment de la séparativité », Angelo Jorge dit que nos sentiments profonds attirent vers nous des personnes de même nature dispersées dans l'éther ; les pensées nobles et élevées appellent les pensées nobles qui nous réconfortent et consolent l'existence. Dans la livraison de mars, le même auteur revient sur le même sujet.

ET M. ROUXEL AJOUTE :

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est, — du moins une des raisons — qu'aucun des auteurs ne distingue entre la tolérance, l'indulgence, la fraternité, etc., à l'égard des personnes et à l'égard des idées. »

« Tout cela est bien intentionné ; mais ne nous avançons pas à grand chose. Et la raison en est,



# Politique Fraternelle

DIRECTION : J. G. YREHOUT

## Pour le plus grand bonheur de tous

A la coopération matérialiste il faut joindre la coopération spiritualiste

Le deuxième congrès des sociétés adhérentes à la Fédération nationale des Coopératives vient d'avoir lieu à Reims. De 701 qu'elles étaient primitivement leur cohésion a passé à 901. En neuf mois, le nombre des coopératives adhérentes à la Fédération s'est grossi de 200. C'est un chiffre respectable et digne d'appeler l'attention des plus indifférents.

Le fait le plus saillant à remarquer est que le grand mouvement coopératif qui fut tout d'abord, exclusivement matérialiste soit, peu à peu, devenu non prohibitif pour les associations ayant un tout autre caractère. L'accroissement considérable que nous inscrivons plus haut et principalement dû à ce que la Fédération accueille les demandes produites par toute coopérative à quelque religion ou philosophie qu'elle appartienne. Clericales ou libres-penseuses, réactionnaires ou républicaines, socialistes ou spiritualistes, toutes y sont admises du moment où elles sont composées de consommateurs associés. L'intransigence des débats s'est effacée pour faire place à la tolérance, à l'esprit de concorde se substitue le besoin d'une union définitive dans la coopération. C'est un beau résultat !

L'ordre du jour comportait trois articles :

1° De la transformation en concours, la concurrence stupide que se font les sociétés de consommation d'une même ville ou d'un même quartier ;

2° Des rapports des coopérateurs et du personnel, les premiers ne devant pas plus traiter les employés en salariés hostiles, que les derniers ne doivent les considérer comme des patrons ennemis ;

3° L'emploi par les coopérateurs, de la loi des retraites ouvrières et paysannes aux fins de socialisation que la coopération poursuit dans son domaine propre.

Les deux premiers articles furent facilement liquidés.

Le troisième donna lieu à des expositions de vue plus développées. Nous empruntons à M. Eugène Fournier, dont on connaît la compétence en matière de sociologie, les lignes suivantes :

« Ce n'est pas seulement pour se procurer des marchandises à bon marché et de la meilleure qualité que les coopérateurs agissent et dépensent sans compter : c'est pour socialiser dans le domaine de la distribution et de la production, tout ce qui pourra tomber sous leurs prises. Dans cette conquête du capital asservi à la puissance du travail organisé, les Anglais

ont obtenu des résultats qui permettent les plus vastes espérances.

A leur exemple, utilisant tous les accidents du terrain, sur lequel ils s'avancent, les coopérateurs français ont à Reims, décidé de constituer une caisse mutuelle des coopérateurs qui gèrera les cotisations de ses membres pour la retraite, y compris naturellement les versements correspondants. Il est intéressant d'employer ces fonds à des usages en harmonie avec les buts que poursuivent les coopérateurs. Ils pourront, en effet, couvrir directement les emprunts des villes au lieu de placer leurs fonds au Crédit foncier, qui fait lui-même cette sorte de placements. L'intérêt de telles opérations n'est pas tant dans les bénéfices qu'une caisse coopérative pourra ainsi réaliser, que dans le caractère social et humain qu'il sera possible de donner aux institutions municipales. Elle pourra en effet poser des conditions aux communes emprunteuses qui fassent vraiment de celles-ci les coopératives de consommation pour les transports, l'éclairage, les eaux, qu'elles devraient être en produisant ces utilités en régie directe, au lieu d'en remettre l'exploitation à des compagnies à monopole dont le premier souci est de produire du dividende.

De plus, la loi de 1910, permet aux caisses mutuelles de prêter une partie de leurs fonds aux sociétés d'habitations ouvrières. Si les huit cent mille coopérateurs, ouvriers et employés, de France adhèrent à la caisse dont le congrès de Reims a décidé la création, ils pourraient consacrer, à ce placement un million et demi par an ; c'est à dire à cinq cent mille francs l'une, construire trois cents maisons et donc abriter trois cents locataires de leur coopérative d'habitation. Trois cents co-propriétaires qui, étant à Paris comme à Marseille, à Toulouse comme à Lille, auraient tous les profits de la propriété. Car, bien loin d'être attachés à elle comme l'escargot à sa coquille, ils pourraient déménager, suivre le travail dans ses déplacements, sans sortir de leurs maisons à eux, bien à eux ».

L'expérience mérite d'être tentée, d'autant plus qu'elle ne vise qu'à apporter plus de bien-être aux travailleurs desquels, tout aussi riche que l'on soit on ne saurait se passer. Et il faudrait bien un jour comprendre que patron et ouvrier, riche et pauvre, valide et estropié, devront un jour coopérer.

Mais voici un autre point de vue de la coopération aussi nécessaire à

l'humanité, plus encore peut-être, que son organisation matérielle : C'est la coopération spiritualiste.

En effet, si les peuples ont à souffrir de la cherté des vivres, d'une déficiente organisation du travail, de la mauvaise répartition des impôts et des guerres, il faut remarquer que celles-ci sont principalement fomentées par des désirs d'autorité de race sur race, de religion sur religion, de monarchie sur monarchie, etc.

Quels sont les humains les mieux placés pour que de telles catastrophes soient évitées ? Ne sont-ce point les chefs des religions ?

Tous parlent de Dieu, ils le respectent et l'adorent plus ou moins, mais aucun ne veut lâcher le sien. Et cependant il faudra un jour où ils se décident à comprendre qu'il n'y en a qu'un pour tous, le MEME pour tous.

Il n'y a qu'un Dieu, comme il n'y a qu'une humanité. Cette humanité collectivement ou personnellement, est composée de quoi : 1° de matière visible et tangible ; 2° de spiritualité invisible et non palpable.

Par la coopération, l'humanité fait des efforts pour arriver à ce que, pour elle, le bonheur soit plus intense, elle s'organise au point de vue matériel. Pourquoi n'arriverait-elle pas à s'organiser également au point de vue spirituel ? Qui met en garde à

l'organisation mondiale du respect, de la reconnaissance et à l'expansion universelle du sentiment religieux en l'AMOUR DIVIN ? Les prêtres des religions.

Allons, prêtres, pasteurs, rabbins, évêques, cardinaux, papes des orientaux ou des occidentaux, des méridionaux ou des septentrionaux, élevez donc votre pensée, votre âme, vers CELUI qui ne demande qu'à aider l'humanité à se sortir définitivement du chaos dans lequel elle demeure encore enlisée. Oui, élevez vos âmes vers Dieu et il vous répondra : Je suis à tous et non pas à toi seul ? Organise la coopération des états religieux et là, seulement, tu seras avec MOI ! Fais comme les matérialistes, fondateurs des coopératives françaises qui, dès leurs débuts, furent des exclusivistes, ne le sois plus toi-même !

Coopère et unis en une seule et même pensée et d'écritures et libres-penseurs, et réactionnaires et républicains, et socialistes et spiritualistes, qu'ils soient du Nord ou du Midi, de l'Est ou de l'Ouest, tous, je les aime et tu dois pareillement les aimer ! Fais qu'il n'y ait matériellement et spirituellement qu'une seule humanité dans l'estime et la coopération, et alors tu seras, vous serez tous presque des Dieux !

## Réincarnation

Nous dirons aux Catholiques : Pourquoi niez-vous la réincarnation si vous ne niez pas l'Evangile ?

On peut lire dans le nouveau Testament :

Jésus dit à Nicodème : Nul ne verra le royaume de mon père s'il ne renait de nouveau.

Est-ce assez explicite ?

Ceux qui combattent nos idées ont beau faire : il est écrit qu'à un moment donné le spiritisme scientifique, démontrant toute sa valeur et son importance, prendra fatalement la place de la seule croyance plus ou moins discutable.

Avec le dogme, il faut croire sur parole, sans preuve et sans discussion. Or, qu'on ne l'oublie pas : la preuve scientifique est un besoin du monde. Elle se réalisera.

## Fraternisme et Pacifisme

Bien que la Franc-Maçonnerie soit une société fermée, elle laisse parfois connaître ses décisions. En voici une qui fut prise au dernier congrès de la Rite Ecossais et qui a son importance au point de vue fraternel :

Le Convent de la Grande Loge de France affirme son désir de contribuer de tout son effort à l'établissement de relations de paix et de fraternité entre les peuples.

Ayant la claire perception de ce double fait que la politique européenne est dominée par la nature des rapports que la France et l'Allemagne entretiennent et que ces rapports, troubles et indéfinis, ont suscité à maintes reprises des alarmes, mais en péril la paix de l'Europe, déterminé des mesures militaires ruineuses et un état d'esprit général d'inquiétude, de défiance et d'hostilité, le Convent déplore avec force que les deux pays n'aient fait ou n'aient pu faire les gestes nécessaires pour rendre leurs rapports, clairs, loyaux et cordiaux.

Il voit aujourd'hui comme hier, dans les deux nations, deux foyers vigoureux de la civilisation latine-germanique, où s'élaborent des formes plus hautes et plus justes d'organisation sociale.

Il a la conviction que la responsabilité incombait aux éléments chau-

vins des deux pays, aux publications de haine et de corruption que le chauvinisme suscite et répand.

Il unit dans la même pieuse reconnaissance l'œuvre historique de la France et de l'Allemagne accomplie pour réaliser la liberté civile et la liberté du conscience.

La Grande Loge de France fera, par l'effort individuel de ses membres et l'effort collectif de son organisation tout ce qui est pratiquement possible pour seconder l'action des hommes ou des groupements qui, des deux côtés de la frontière, se sont donné pour tâche de se mieux connaître et de rapprocher leurs continents.

Elle encouragera et fortifiera dans son propre sein cette propagande et en répandra les résultats.

Elle combattrait toutes les formes d'un chauvinisme de réaction à l'intérieur, de haine et de provocation à l'extérieur.

Le Convent invite le conseil fédéral à maintenir à l'ordre du jour des travaux de la Grande Loge de France l'étude des moyens les plus favorables à hâter un rapprochement entre les deux peuples et à le rendre définitif.

Il en décide l'inscription, aux fins de vérifier les résultats obtenus, en tête de l'ordre du jour du Convent de 1914.

## CORRESPONDANCE D'ANGLETERRE

### Le Congrès des « Trades Unions »

Le congrès des « Trades Unions » (Syndicats ouvriers) qui vient d'avoir lieu dans la grande cité industrielle de Manchester présente plusieurs points qui méritent de retenir l'attention. En premier lieu, la presse de toute nuance consacra un éditorial à la séance d'ouverture et l'on y remarqua une singulière absence des commentaires cyniques et des plaisanteries de mauvais goût, qui au début, sautaient aux assemblées professionnelles ouvrières. Aujourd'hui, les « Trades Unions » ont gagné droit de cité en Angleterre. On peut à la fois demeurer respectable (et l'on connaît l'importance de ce mot pour nos amis anglais) et faire partie d'un syndicat ouvrier. Cet heureux résultat, comme le rappelait le président du congrès dans son discours est dû surtout au fait que les « Trades Unions » ont presque toujours su se maintenir sur un terrain constitutionnel, c'est à dire dans la légalité ; et que d'autre part, les revendications formulées furent, sauf quelques rares exceptions, plutôt d'ordre économique et social que d'ordre politique. Le chambardement général, les bruyantes manifestations anti-militaristes ou anti-patriotiques, ce qui revient au même, n'en appelèrent pas au gros bon sens pratique de l'ouvrier britannique qui aspire surtout à améliorer sa situation.

Aussi les « Trades Unions » jouissent-elles ici du respect et de la sympathie générale, à telle enseigne qu'une soirée officielle était — le jour de l'ouverture du congrès — offerte à l'hôtel de ville, aux députés et à leurs familles. Et je vous prie de croire que ni le Lord-Maire, ni la municipalité de Manchester ne protestèrent des idées empreintes de socialisme bien au contraire, seulement, en gens avisés, les pères conscrits du lieu comprenant avec raison qu'une organisation représentant 200 syndicats et plus de 3 millions de membres, mérite, ne fût-ce que par son importance numérique, qu'on la prenne en sérieuse considération. Voilà où en sont arrivés les travailleurs anglais, et cela grâce à leur résolution bien déterminée de ne jamais faire le jeu des arrivistes de la politique. Mais il y a un autre aspect de la question que l'on ne saurait non plus négliger d'envisager. C'est l'ardeur avec laquelle les chefs du mouvement recommandent aux syndicats de se mettre en garde contre l'utopie. Tout en constatant les progrès que le syndicalisme a fait faire à la course internationale, en améliorant les rapports de peuple à peuple, ils admettent franchement que l'ère de la paix universelle est encore loin. On voudrait voir certains de nos syndiqués du continent qui font plus de bruit que de besogne adopter les vues pratiques de leurs collègues anglais. Ils cesseraient alors d'encourir la réprobation de ceux pour qui la patrie n'est pas un vain mot, et gagnent.

## JALOUSIE

Nous écrivions dans le numéro 149 du 3 Octobre : nous voulons faire des bons.

Et certains de penser à notre égard : De quel droit ces gens-là se mêlent-ils de vouloir faire des bons ? Quel pouvoir s'arrogent-ils ainsi ? Sont-ils donc si purs et si parfaits eux-mêmes ?

Réponse : Allons, jaloux et irréfléchis : oubliez-nous, mais suivez nos théories et considérez les résultats probants de leur application. Car cela seul doit compter...

raient sans doute à leurs vœux beaucoup de disciples et non des moindres.

A remarquer encore autre fait intéressant, que pour la première fois dans l'histoire des congrès annuels dits nationaux, des « Trades Unions » la France, les Etats-Unis, l'Allemagne et le Canada avaient envoyé des délégués. M. Jouxhaux représentant la France et Herr Liegen l'Allemagne, furent accueillis par un tonnerre d'applaudissements. L'insigne du Congrès, en or, fut remis à chacun d'eux ce qui est, paraît-il la plus haute distinction qu'il puisse conférer. Manifestations de sympathie internationale qui certainement sembleraient de bon augure pour la paix, si derrière les portants de la scène on ne voyait poindre le casque du Pan-germanisme de plus en plus agressif.

Paul GOURMAND

## Emanicipation

L'Union des anciens prêtres catholiques a tenu sa deuxième assemblée générale ordinaire. Cette association qui existe depuis une année à peine, et qui va toujours progressant, compte actuellement quatre vingt seize membres, sans compter de nouvelles et nombreuses adhésions en perspective.

L'assemblée après avoir renouvelé son bureau, dont M. Paul Veyssie a été réélu président, a traité différentes questions intéressant les revendications morales et sociales qui font l'objet de son programme, a décidé de fêter son centenaire adhérent par un banquet auquel tous ses membres seront conviés avec leurs familles.

A l'issue de la réunion, l'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité :

« Dans une assemblée générale tenue le 28 septembre 1913, 1, rue du Pont de Lodi, à Paris, quatre-vingt-seize anciens prêtres, présents ou représentés, après avoir entendu l'exposé du président de l'Union des A. P. C., et les considérations émises par un certain nombre d'entre eux déclarent que cette association est nécessaire pour permettre aux anciens prêtres rentrés dans la vie civile de se créer des moyens d'existence et d'assurer le triomphe de leurs revendications dans l'ordre moral et social.

Tous les anciens prêtres présents s'efforcent résolus à poursuivre de toutes leurs forces le succès de cette association ; ils invitent ceux de leurs collègues sortis du clergé à s'unir sans exception, à eux pour combattre d'injustes préjugés et pour travailler d'un commun accord et, par suite, efficacement à une œuvre d'humanité, de justice et de sincérité ».

## La Vertu des Mots

Si vous voulez être mieux compris et plus rapidement suivis, ne dites plus :

Notre Père qui êtes aux Cieux,

mais :

Notre Principe qui est dans l'Espace.

Ce peut être là une très importante amélioration dans les expressions et ses conséquences peuvent être incalculables.

## L'ÉVOLUTION D'UNE ÂME

ROMAN PSYCHOSIQUE

77

Par COMBES Léon

Tous droits de reproduction en France et à l'Étranger ABSOLUMENT RÉSERVÉS

DEUXIÈME PARTIE

FIN

LE VERBE ET LE DOGME

CHAPITRE XIV

VERS LE BONHEUR ! VERS L'AVENIR !

— Vous ? Mais certainement ! répondit en souriant le docteur Noirestier. Vous ? Qui cependant nous avez élevés par l'Amour, la Beauté et l'Intelligence à la seule Réalité divine !

— Bien, bien, monsieur le flatteur. Vous nous complimentez un autre jour... En attendant, je viens vous annoncer, messieurs les philosophes que le déjeuner attend votre bon plaisir et qu'il ne faut pas trop tarder car nous avons beaucoup, beaucoup de choses à faire d'ici ce soir.

— C'est vrai, ma chère enfant... Toutes nos excuses. Nous ne son-

gions plus que c'est cet après-midi que Mlle Magdeleine devient Mme.

— Georges Levasseur, Oui ! Cet après-midi ! Cet après-midi ! répéta la jeune fille radieuse de joie. Puis : — Allons, venez vite ! Tout le monde s'impatiente, là-bas. Nous ne serons jamais prêts pour quatre heures ! Georges tient compagnie aux mamans. Vous serez grondés, grands oubliés !

— Nous venons, mon enfant ! Allons mes frères, rendons nous à la Cène. Le pain et le vin des initiés nous attendent.

— Encore vos grands mots ! protesta malicieusement Magdeleine. Quand donc vous déciderez-vous à parler comme tout le monde ?

— Quand tout le monde parlera comme nous, mon enfant. Et cela viendra.

— Oh ! fit le jeune écrivain, plus tard, dans quelques milliers d'années,

et souriant... Avec la cinquième vague de vie.

— Plus tôt ! plus tôt ! Oui, cela viendra, n'est-ce pas, monsieur Charles ?

Interpellé l'ancien vicaire, qui était demeuré profondément pensif, leva la tête :

— Que la volonté de Dieu soit faite. Je me remets entre ses mains.

Et les trois frères s'éloignèrent lentement, précédés par Magdeleine qui, vive et légère, s'était avancée pour annoncer leur venue.

Le mariage de Georges Levasseur et de sa cousine eut lieu dans la nuit même, dans la plus stricte intimité. Une heure après, les jeunes époux, en costume de voyage et tout à leur amour, prenaient le rapide pour la Côte d'Azur et l'Italie, laissant à la villa des Pins, assombrée par leur départ, les deux mamans en larmes, le docteur Noirestier et Charles Charmont. Pendant plus de deux mois, Georges et Magdeleine parcoururent la patrie de Virgile et du Dante, puis l'Hellade. On les vit à « Gènes la Superbe » admirant, sur la plate de Christophe Colomb, la remarquable statue du hardi navigateur appuyé sur une ancre.

Quelques jours après ils erraient

tendrement enlacés parmi les ruines ténébreuses de la Voie Appienne. Ils s'aimèrent sur les bords de l'Arno aux flots gracieux ; sous les massifs d'oliviers et de magnolias de l'Isola Bella ; ils goûtèrent, sur la magnifique terrasse de l'hôtel de Sorrente, le charme attendri des tièdes nuits napolitaines embaumées du parfum des oranges en fleurs.

Ils s'embarquèrent ensuite à Messine et gagnèrent à travers la mer Ionienne, les rives de l'Élide et de la Messénie.

Le train qu'ils prirent à Kalamatra les emporta à travers l'Arcadie et le territoire de Corinthe, en Béotie puis en Attique.

De là, ils rayonnèrent dans toute la Grèce.

Assis sur les fûts brisés des colonnes du Parthénon, ils en évoquèrent la déité : Athènes glaukopis, symbole de l'Intelligence Pure.

La neige les surprit à Thèbes mais elle fut de peu de durée. Malgré le froid persistant de la Béotie, ils gagnèrent Delphes regrettant de ne pouvoir gravir l'Helicon encapuchonné de neiges.

La magnificence des chaînes du Paros, les enthousiasma, mais l'hiver qui s'annonçait rigoureux les

obligea à quitter la Phocide pour revenir à Athènes.

Quelques jours après, ils prenaient pied sur le sol de France et arrivaient à la villa des Pins.

Le docteur Noirestier et Charles Charmont les attendaient pour leur faire leurs adieux ; le premier partait pour Pondichéry où ses fonctions de médecin en chef devaient le retenir quelque temps encore ; le second pour gagner les hauts plateaux de l'Hindoustan où vivent dans la paix et la méditation active les dépositaires de la Science absolue, la Science de Dieu.

Pendant les deux mois d'absence des jeunes gens, le vieux médecin avait appris à Charles Charmont la langue des Brahmes et quelque peu d'anglais. Nous savons déjà qu'il avait initié aux premiers éléments de l'occultisme.

L'ancien prêtre était donc en possession des moyens pour commencer son ascèse magique et mystique de trois ans.

Il fallait partir. Un dernier repas réunit autour de la table les hôtes et la famille de la villa des Pins, repas attristé par le départ des deux amis, puis l'heure cruelle du départ sonna.

À la gare, Georges et Magdeleine

Levasseur, des larmes dans les yeux, leur demandèrent quand ils comptaient revenir.

— Dans trois ans, répondit le vieux médecin en regardant Charles Charmont. Dans trois ans, moi, avec ma retraite, pour finir mes jours parmi vous, en grand-père, et notre ami, pour préparer l'avenir. Que Dieu vous garde et dans trois ans !

— Dans trois ans, répondirent les jeunes époux.

Quelques secondes après, l'express de Marseille emportait les deux initiés et peut-être avec eux... l'avenir spirituel de l'humanité, le précurseur du Messie des temps nouveaux : LE CHRIST FUTUR DE L'AN 2.000.

FIN (I)

(I) En préparation : LE PRECURSEUR+L'ANTECHRIST.

Lire dans notre prochain n°

Notre nouveau Feuilleton  
LYSMHA la KORRIGANE  
de Madame E. BOSCH

# NOS ANNONCES

Le Fraterniste décline toute responsabilité relativement aux annonces qu'il insère, la 6<sup>me</sup> page constituant pour notre organe une partie purement commerciale et absolument en dehors de nos théories philosophiques et de nos traitements psychiques.

## Maison Privée à Prix Modérés

### PENSION DE FAMILLE

Meublé spécialement aux visiteurs de l'Institut

CHAMBRES CONFORTABLES CHAUFFÉES

Éclairage Électrique

Bépes confortables tous les jours de visite.

L. BRASSEUR, 41, avenue St-Joseph, St-Leu-Noble

pour de l'Institut. Prendre le train à 10 h.

— AU VRAI RÉGAL —

MAISON A. GAUTHIER

TRIPES A LA MODE DE CAEN

SPECIALITE DE CONSERVES

68, Rue de la Goutte d'Or, 68

AUSREVILLIERS (Seine) 02.30.24

## Horoscopes Scientifiques

Par le Professeur DONATO, O

Président de la Vie Mystérieuse

Et-Associé de la FRATERNITE

Vice-Président de la Société Internationale de Psychologie

THEMES DEPUIS 1 FRANC

Renseignements à adresser : Date de naissance, heure (si possible), lieu de naissance, marié, veuf ou célibataire.

Lettres et mandats doivent être adressés : au Professeur DONATO, à BINIC (Côtes du Nord).

## OUVRAGES DE PROPAGANDE SPIRITE

Chapitres sur le Spiritisme, le vol. 9 fr.

Conditionnement au Palais National, 10 vol. 1 fr. 50

par A. DUBOIS de MONTMARTRE

No 100 sur Bouteilles de 100 grammes et 100 grammes

Edmond, 20, rue Saint-Jacques, PARIS.

## GRANDS VINS DE TOURAINE

en Fûts et en Bouteilles

LUCIEN DENIS

64, rue George Sand, TOURS

Remise 3 % aux abonnés de "Fraterniste"

VINS Blancs, depuis 70 francs

VINS Rouges 70 h. la bouteille à 25 h.

ON DEMANDE DES REPRESENTANTS

1 h. 20.

## CASE A LOUER

LENGOLIN-LESTIENNES

44, Rue de la Goutte d'Or, 44

— DOUAI —

## CASE A LOUER

## Cabinet du Professeur CABASSE

L'Institut de l'Académie de Médecine de Paris

Secrétaire général, Fondateur du S. de l'O. et de la S. de l'E. de France

Rédacteur en chef "FRATERNISTE"

Examen Graphologique

Hypnotisme, Magnétisme, Voyance

Leçons : développement de sujets et médiums ; conseils, avis, concours

pour tout ce qui a trait à l'Occultisme et au Psychisme.

Ordonné spirituel par le Comité de FRATERNITE

Par correspondance et à son Cabinet

31 h. 40, Faub. Montmartre, PARIS

(de 1 h. à 6 h.) Téléphone : 270.31. 00.38

## HOTEL DU SOLEIL

Le plus près de l'Institut

Grandes Baignoires

PENSION BOURGEOISE

Quatre par étage - Eau et Électricité

LOGEMENT et NOURRITURE

5 francs par jour

LENGOLIN-LESTIENNES

44, Rue de la Goutte d'Or, 44

— DOUAI —

## J'ENSEIGNE l'art d'endormir N° 1

en 4 leçons

par l'Hypno-Magnétisme

RON TYL, D. de l'Institut Hypnotique de Paris

Succès garanti 1. rue de Rivoli

PARIS Brochure gratis

00.38.08

## POUR LE RECIME

MANUEL FRERES

de LAUSANNE (Suisse)

UNIVERSELLEMENT CONNUS

DEPUIS 1850 (LES VILLES DE LAUSANNE)

CATALOGUE LUSTRE SUR DEMANDE

Adresser toutes les commandes à : M. P. LEYMARIE, 42, rue Saint-Jacques, PARIS.

## A LOUER

## DEMANDEZ

LE

GRAMINO-CAFÉ

LA REVUE SPIRITE

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Colonies françaises 40 francs par an

Etranger 42 —

Outre-Mer 14 —

42, Rue Saint-Jacques, PARIS (V)

Chaque numéro grand in-8 Jésus comprend 64 pages de texte et douze pages d'annonces

révisées aux ouvrages les plus recommandés. Les lecteurs y trouveront une suite d'articles

intéressants et des comptes-rendus détaillés de tous les phénomènes et d'ouvrages nouveaux

concernant la doctrine.

Nos lecteurs sont invités à demander un numéro spécimen à M. P. LEYMARIE, 42, rue Saint-Jacques, PARIS.

## Principaux Périodiques français et étrangers faisant échange avec « LE FRATERNISTE »

### I. PERIODIQUES

1. FRANCE ET COLONIES :

La Vie mystérieuse, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Merri, Paris.

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Triptyque, Fondateur : M. Donato.

— Directeur : M. Donato, 41, rue St-Jacques, Paris (V).